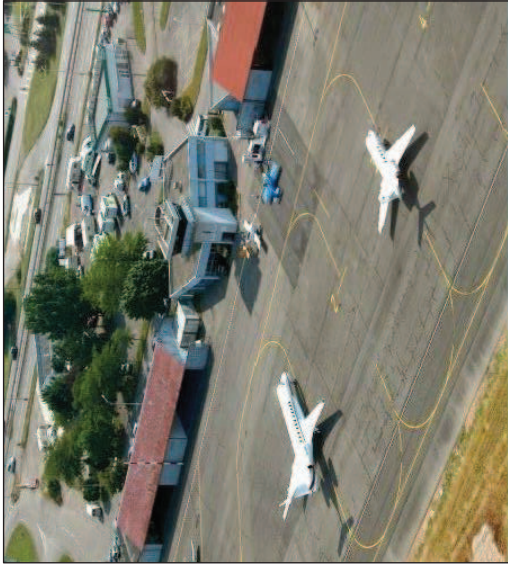
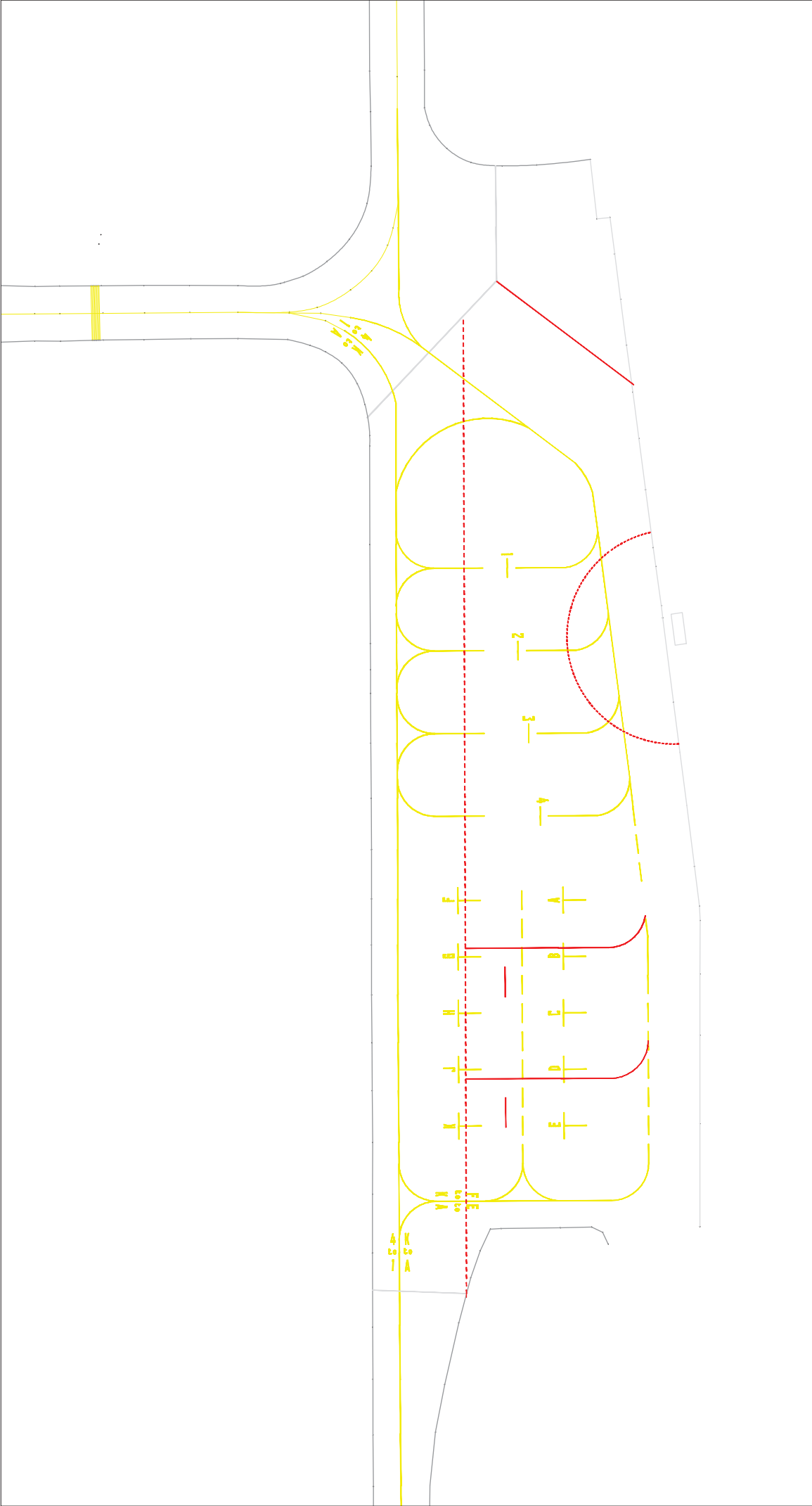


PLANCHE 01
PLANCHE 01
PLANCHE 02
PLANCHE 03

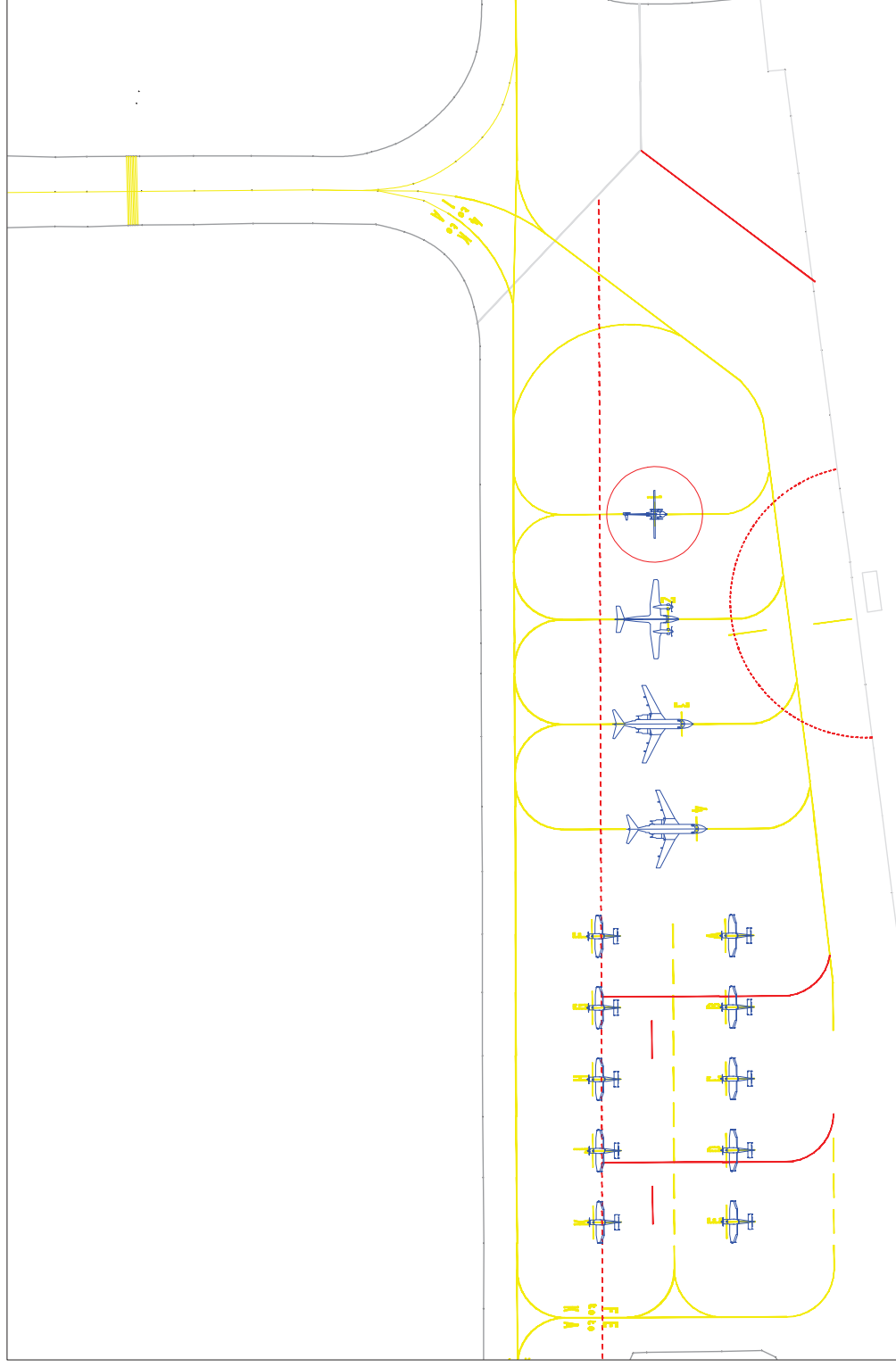
PLAN DE RECOLLEMENT DU BALISAGE DIURNE
CONDITIONS D'EXPLOITATION
CONFIGURATION AVIATION LEGERE / AVIATION AFFAIRE
CONFIGURATION OCCASIONNELLE GLOBAL EXPRESS



Efficiency efficiency.aero	Matrice d'œuvre : EFFICIENCE www.efficiency.aero mail : info@efficiency.aero	ADC	Matrice d'œuvre : ADC Aéroport de Colmar Houssem 43 route de Strasbourg - 68000 Colmar Tel : +33 (0)3 89 20 22 90 - Fax : +33 (0)3 89 20 22 99	CARENT DE PLAN / RECOLLEMENT			Page de garde		REC
				INDICE A	1ere édition	Echelle	-	07-08-14	00



Efficiency	Matrice d'ouvrage : EFFICIENCE www.efficiency.aero mail : info@efficiency.aero	ADC	Matrice d'ouvrage : ADC Aéroport de Colmar Houssem 43 route de Strasbourg – 68000 Colmar tél : +33 (0)3 89 20 22 90 – fax : +33 (0)3 89 20 22 99	PLAN DE RECOLLEMENT DU BALISAGE DIURNE			REC
				INDICE A	1ere édition	1/1000	
efficiency.aero							



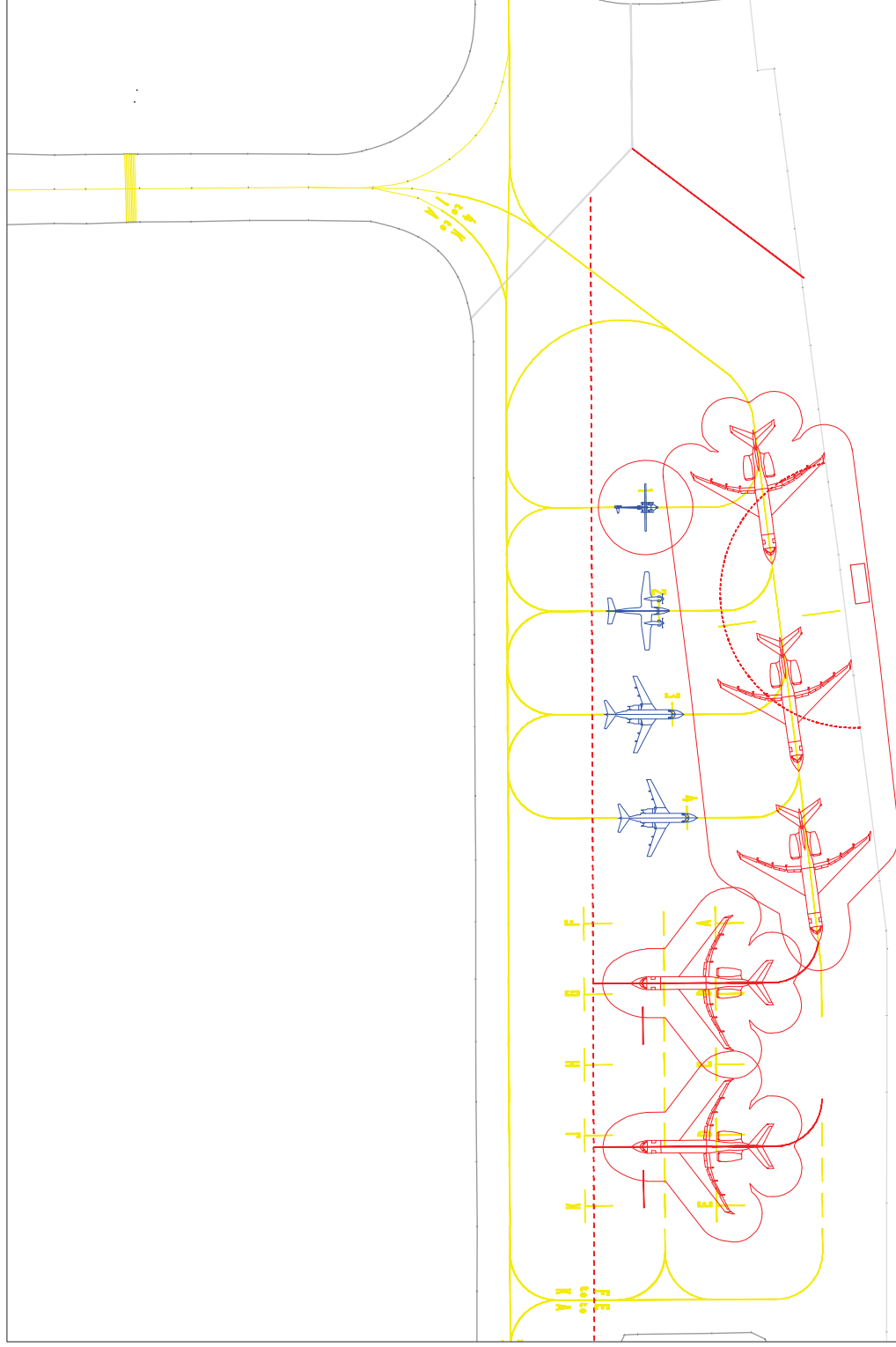
POSTE 1					
Avions	Barre d'arrêt	Départ	Arrivée	Remarque	Consignes d'exploitation
ENV, MAX 17.50h BECH 200 (16.30h) CESSNA 650 (16.30h)	1	Autonome	Autonome	L'attente aviorne des avions sur ce poste peut se faire par les portails rouges délimitant la voie de desserte par un code B	Un avion sur ce poste peut rouler de la voie de desserte par un code B
R44	1	Autonome	Autonome	particulièrement à un stationnement à l'aval du poste	-
POSTE 2					
Avions	Barre d'arrêt	Départ	Arrivée	Remarque	Consignes d'exploitation
ENV, MAX 17.50h BECH 200 (16.30h) CESSNA 650 (16.30h)	1	Autonome - impossible d'avaler	Autonome si poste dépassé par un avion qui ne dépasse pas les portails rouges		Un avion sur ce poste peut rouler de la voie de desserte par un code B
POSTE 3					
Avions	Barre d'arrêt	Départ	Arrivée	Remarque	Consignes d'exploitation
ENV, MAX 17.50h BECH 200 (16.30h) CESSNA 650 (16.30h)	1	Autonome - impossible d'avaler	Autonome si poste dépassé par un avion qui ne dépasse pas les portails rouges	-	-
POSTE 4					
Avions	Barre d'arrêt	Départ	Arrivée	Remarque	Consignes d'exploitation
ENV, MAX 17.50h BECH 200 (16.30h) CESSNA 650 (16.30h)	1	Autonome - impossible d'avaler	Autonome si poste dépassé par un avion qui ne dépasse pas les portails rouges	-	Neutralise le départ depuis la voie d'attente
POSTES AVIATION LEGERES A K soit 10 postes					
Avions	Barre d'arrêt	Départ	Arrivée	Remarque	Consignes d'exploitation
ENV, MAX 18h BECH 200 (16.30h) CESSNA 182 (16h)	A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K	A à E : autonome autres postes F à K	Autonome	Vole parking utilisable en autonome	Les postes A à K ne traitent le trafic de code B et plus sur la voie de desserte

POSTES OCCASIONNELLES ROUGES : 2 postes				
Avions	Borne d'arrêt	Impact	Arrivée	Remarque
GLOBAL EXPRESS EMBOK 100	BARRES ROUGES	Autonomie si AUCUN poste rouge en guilgule ou push	Au guilgule ou au push	Pour un atollage de 15 sec. parcing sur le poste rouge, les postes LÉGERES soit libre
				LIBERER LES POSTES D'AVANTAGE LÉGERES
				Consignes d'exploitation

[illegible]

ACCES Station				
Avions	Berle d'arrêt	Départ	Arrivée	Remarque
Avions				Consignes d'exploitation
GLEAM EXPRESS	Placeur	Au guidage car station à moins de 20m de l'axe	Au guidage car station à moins de 20m de l'axe	Placeur obligatoire
AIR 72/42	Placeur	Au guidage car station à moins de 20m de l'axe	Au guidage car station à moins de 20m de l'axe	Placeur obligatoire
Avion envergure < 24m (CODE B)		Au guidage car station à moins de 18m de l'axe	Au guidage car station à moins de 18m de l'axe	Placeur obligatoire
Avion envergure < 15m (CODE A)	-	Selon postes (4, 5, A et F)	Autonome	-

Efficiency efficiency.aero	Matrice d'œuvre : EFFICIENCE www.efficiency.aero mail : info@efficiency.aero	ADC ADC Aéroport de Colmar Houssen 43 route de Strasbourg - 68000 Colmar Tél : +33 (0)3 89 20 22 90 - Fax : +33 (0)3 89 20 22 99	Matrice d'œuvre :	CONFIGURATION AVIATION LEGERE / AVIATION AFFAIRE			CONDITIONS D'EXPLOITATIONS			REC
				INDICE A 1ere édition	1/1000	JC	07-08-14	03		



POSTE 1					
Avions	Barre d'arrêt	Départ	Arrivée	Remarque	Consignes d'exploitation
ENV, MAX 1750n BECH 200 (16.6n) CESSNA 650 (16.3n)	1	Autonomie	Autonomie	L'attente aviorne sur les pointillés rouges délimitant le poste pour le roulage de la voie de départ à un Code B.	Un avion sur ce poste peut décoller, puis rouler de la voie de départ à un Code B.
R44	1	Autonomie	Autonomie	Particulièrement stationnement à un localisant.	-
POSTE 2					
Avions	Barre d'arrêt	Départ	Arrivée	Remarque	Consignes d'exploitation
ENV, MAX 1750n BECH 200 (16.6n) CESSNA 650 (16.3n)	1	Autonomie - impossible si avion en attente	Autonomie - impossible si avion en attente	Un avion qui dépasse les pointillés rouges doit rouler de la voie de départ à un Code B.	Un avion sur ce poste peut neutraliser le poste, puis rouler de la voie de départ à un Code B.
POSTE 3					
Avions	Barre d'arrêt	Départ	Arrivée	Remarque	Consignes d'exploitation
ENV, MAX 1750n BECH 200 (16.6n) CESSNA 650 (16.3n)	1	Autonomie - impossible si avion en attente	Autonomie - impossible si avion en attente	-	-
POSTE 4					
Avions	Barre d'arrêt	Départ	Arrivée	Remarque	Consignes d'exploitation
ENV, MAX 1750n BECH 200 (16.6n) CESSNA 650 (16.3n)	1	Autonomie - impossible si avion en attente	Autonomie - impossible si avion en attente	-	Neutralise le poste depuis la voie de départ
POSTES AVIATION LÉGERES A à K soit 10 postes					
Avions	Barre d'arrêt	Départ	Arrivée	Remarque	Consignes d'exploitation
ENV, MAX 120n CESSNA 441 (8.7n) CESSNA 441 (8.7n)	A, B, C, D, E, F, G, H, J, K	A à E : autonomie possible F à K : autonomie possible	Arrivée	Voie parking utilisée en attente	Les postes F à K ne sont pas utilisés en attente

POSTES OCCASIONNELLES ROUGES : 2 postes				
Avions	Barre d'arrêt	Départ	Arrivée	Remarque
GLOBAL EXPRESS F4000R 100	BARRES ROUGES	Autonomie si AUCUN passage non guilage ou push	Au guilage ou au push	Pour un contrôle de la voie pendant le vol (ensemble des postes soit libre)
				LIBERER LES POSTES PAVIATION LÉGERES
				Consignes d'exploitation

[illegible]

ACCES Station				
Avions	Berre d'arrêt	Départ	Arrivée	Remarque
GLIAL EXPRESS	Placeur	Au guidage car station à moins de 20m de l'axe	Au guidage car station à moins de 20m de l'axe	Placeur obligatoire
ATR 72/42	Placeur	Au guidage car station à moins de 20m de l'axe	Au guidage car station à moins de 20m de l'axe	Placeur obligatoire
Avion emvergure < 24m (CIBIE B)	Placeur	Au guidage car station à moins de 18m de l'axe	Au guidage car station à moins de 18m de l'axe	Placeur obligatoire
Avion emvergure < 12m (CIBIE A)	-	Selon postes occupés (F)	Autonome	-

Efficiency efficiency.aero	Ministre d'œuvre : ADC Aéroport de Colmar Houssen 43 route de Strasbourg - 68000 Colmar Tél. : +33 (0)3 89 20 22 90 - Fax : +33 (0)3 89 20 22 99	Ministre d'ouvrage : ADC	CONFIGURATION OCCASIONNELLE GLOBAL EXPRESS INDICE A 1ere édition	CONDITIONS D'EXPLOITATIONS 1/1000 JC 07-08-14		REC 04
---	--	---	--	---	--	-----------------------------